

Canada - United States  
Inter-Parliamentary Group  
Canadian Section



Groupe interparlementaire  
Canada - États-Unis  
Section canadienne

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
concernant sa participation au Forum du Leadership  
économique du 'Pacific NorthWest Economic Region'  
(PNWER)**

**Groupe interparlementaire Canada-États-Unis  
Régina, Saskatchewan, Canada  
Du 4 au 7 novembre 2009**

# Rapport

## Introduction

Une délégation de la section canadienne du Groupe interparlementaire (GIP) Canada–États-Unis a assisté au Forum du Leadership économique du 'Pacific NorthWest Economic Region' (PNWER) à Regina. Les thèmes abordés ont été les difficultés économiques auxquelles sont confrontés le Canada et les États-Unis, les différences entre les deux pays en termes de gouvernance et les questions entourant l'énergie.

Le GIP est depuis longtemps associé à la PNWER et assiste habituellement aux réunions d'été et d'automne de cet organisme. La PNWER est un regroupement officiel, bilatéral et régional des secteurs public et privé, qui est composé des États de l'Alaska, de l'Idaho, du Montana, de Washington et de l'Oregon, des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan et du territoire du Yukon. Cet organisme a les objectifs suivants : favoriser une meilleure collaboration régionale, accroître la compétitivité de la région dans les marchés intérieurs et internationaux, tirer parti de l'influence exercée par la région auprès d'Ottawa et de Washington et entretenir la croissance économique de la région tout en préservant son environnement naturel.

## Difficultés économiques

Les discussions sur les difficultés économiques ont été axées sur :

- les principaux obstacles à la reprise économique;
- les meilleurs pratiques pour atteindre la reprise;
- l'évaluation des risques;
- la recherche de possibilités de développement économique.

Pour ce qui est de la question des principaux obstacles à la reprise économique, les participants ont cité six aspects qui doivent être traités. Il faut faciliter l'accès au capital; améliorer les compétences des travailleurs et leur productivité; encourager un accroissement des investissements de la part des sociétés de capital risque; augmenter les dépenses de recherche-développement; mettre en place une politique économique gouvernementale stable; et réduire la réglementation gouvernementale. Les délégués ont souligné que si ces problèmes ne sont pas réglés, la reprise économique sera lente et difficile.

En ce qui concerne les pratiques exemplaires, les participants ont mentionné un certain nombre de domaines que les entreprises pourraient améliorer afin d'être en meilleure posture pour la reprise économique. Il s'agissait de ceux-ci : améliorer l'efficacité, être davantage innovateur et résilient et collaborer davantage avec tous les ordres de gouvernement.

L'évaluation des risques a également été vue comme un élément clé pour sortir du ralentissement économique. Les conférenciers ont fait remarquer que les sociétés, en particulier les petites entreprises, devront tenir compte d'un certain nombre de secteurs de risque s'ils veulent « s'extirper de la récession ». Elles doivent notamment être conscientes qu'il pourrait y avoir un autre ralentissement de l'économie et planifier en

conséquence; reconnaître que l'inflation sera plus forte; savoir que les régimes de retraite sous-financés pourraient nuire à leurs résultats; et être capables de s'adapter à des politiques gouvernementales imprévisibles.

Enfin, cette séance a permis de dresser une liste d'un certain nombre d'occasions qui pourraient être saisies si les entreprises arrivaient à s'adapter aux changements dans l'économie. La capacité de devenir plus efficace; la faculté de tirer parti de la réglementation « intelligente » des gouvernements; la mise au point de régimes de gouvernance plus efficaces et l'adoption d'une approche régionale pour la résolution des problèmes économiques constituent ces possibilités.

## **Énergie et environnement**

Les discussions de ce thème ont été axées sur la capture et le stockage de CO<sub>2</sub> (CSC) ainsi que sur une brève analyse de ce que les États-Unis pourraient faire à l'avenir dans le dossier des changements climatiques.

On a informé les participants à ces discussions que le CSC est un processus de capture des émissions de CO<sub>2</sub> et de stockage de celles-ci dans des formations géologiques sises à une grande profondeur sous le sol. Des représentants du gouvernement de l'Alberta ont résumé leur travail pour mettre au point cette technologie. En 2008, le gouvernement de l'Alberta a créé l'*Alberta Carbon Capture and Storage Development Council* (conseil albertain de développement de la capture et du stockage du carbone) et a contribué à hauteur de 2 milliards de dollars à la réduction des gaz à effet de serre grâce à de nouveaux projets de CSC.

En Alberta, des formations de roches sédimentaires poreuses se trouvant sous des formations non poreuses conviennent parfaitement à l'injection et au stockage à long terme du CO<sub>2</sub>. Le CO<sub>2</sub> sera séparé des autres émissions puis déshydraté, comprimé et injecté à une profondeur d'un à deux kilomètres dans la formation rocheuse poreuse. L'Alberta espère devenir chef de file pour la diffusion de cette technologie et la commercialiser auprès d'autres autorités.

Des experts ont dit aux délégués qu'il reste encore un certain nombre de problèmes à résoudre pour la mise en œuvre de la CSC. Entre autres, il faut élaborer un cadre de réglementation, rendre la technologie plus économique, mieux choisir les sites des projets et améliorer les relations entre les intervenants afin que les projets soient accueillis favorablement.

Répondant aux questions des participants, les experts ont reconnu que cette technologie est très coûteuse et qu'il faudrait mettre au point un grand projet pour démontrer qu'elle peut fonctionner tout en renforçant la confiance du public envers celle-ci. On a également relevé que les technologies de traitement du CO<sub>2</sub> sont essentielles car, ainsi que l'a dit un expert, il y a trois vérités sur lesquelles tout le monde s'entend et qui s'appliquent à tous les scénarios :

- la demande d'énergie va croître;
- l'époque de l'énergie bon marché est terminée depuis un bon moment;
- davantage d'énergie signifie davantage de CO<sub>2</sub>.

Pour ce qui est des changements climatiques, on a beaucoup discuté de ce qui pourrait se produire aux États-Unis d'ici 12 à 18 mois. Certains participants se sont dits d'avis que, parce que l'économie et les soins de santé sont à l'avant-plan du programme de l'administration Obama, une loi sur les changements climatiques tarderait à se concrétiser. D'autres pensaient que certaines mesures limitées pourraient être prises dans ce domaine mais que cela se ferait plus probablement en 2011. En dernier lieu, on a noté que, même en l'absence d'une loi, l'*Environmental Protection Agency (EPA)* peut tout de même agir en matière de changement climatique grâce à ses pouvoirs de réglementation. Cette option est toutefois vue comme un dernier recours étant donné que l'EPA est un organisme de réglementation plutôt que d'établissement de politiques.

### **Gouvernance**

Les séances à Regina que les délégués ont trouvées particulièrement intéressantes ont été celles portant sur les divers régimes de gouvernance au Canada et aux États-Unis. Ces séances ont donné lieu à une discussion libre entre les élus des deux côtés de la frontière. On y a abordé les points suivants :

- les différences structurelles entre les régimes de gouvernement du Canada et des États-Unis;
- le processus de création des projets de loi des gouvernements provinciaux, des États et des gouvernements fédéraux;
- le rôle des comités de chaque ordre de gouvernement;
- le rôle des consultations publiques, des groupes d'intérêt et des médias dans chaque pays;
- les rapports que les gouvernements provinciaux et des États ont avec leur gouvernement central respectif;
- ce qui motive les gens à tenter de se faire élire.

L'un des principaux thèmes qui s'est dégagé de ces séances a été que, bien que les régimes politiques du Canada et des États-Unis diffèrent, les élus ont des objectifs semblables pour ce qui est de servir leurs électeurs et de favoriser la bonne gouvernance.

### **Conclusions**

Les délégués canadiens qui ont participé à ces réunions les ont trouvées particulièrement instructives; ils ont eu la possibilité d'exprimer leur point de vue sur une série de thèmes intéressants. Les séances sur la gouvernance leur ont donné une excellente occasion de parfaire leurs connaissances de la structure politique américaine ainsi que d'informer leurs homologues américains sur le fonctionnement du système politique canadien. Les délégués croient que cette activité améliorera les relations canado-américaines et constitue un bon point de départ pour le travail sur les problèmes communs aux deux pays.

Respectueusement soumis,

L'hon. Janis G. Johnson, sénateur  
coprésidente  
Groupe interparlementaire  
Canada-États-Unis

Gord Brown, député  
coprésident  
Groupe interparlementaire  
Canada-États-Unis

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
<b>ACTIVITÉ</b>	Forum du Leadership économique du 'Pacific NorthWest Economic Region' (PNWER)
<b>DESTINATION</b>	Régina, Saskatchewan, Canada
<b>DATES</b>	Du 4 au 7 novembre 2009
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	L'hon. Wilfred P. Moore, c.r., sénateur, vice-président L'hon. Raynell Andreychuk, sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Brian Masse, député, vice- président
PERSONNEL	Chad Mariage, secrétaire exécutif John Christopher, analyste
<b>TRANSPORT</b>	Ø \$
<b>HÉBERGEMENT</b>	Ø \$
<b>HOSPITALITÉ</b>	Ø \$
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	2 727.73 \$
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	Ø \$
<b>DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION</b>	4 502.60 \$
<b>TOTAL</b>	7 230.33 \$